


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20261805-15 Du 18 mai 2026 ASSOCIATION LES FRAPADINGUES ORGANISATION D'UNE JOURNÉE KART</p>
---	---	---

Nombre de membres			Date de la convocation	12.05.2026
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	12.05.2026
En exercice	15			
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	3	

L'an deux mille vingt-six, le DIX HUIT du mois de mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (12)

Absents avec pouvoir : CHATAING P – BOUREILLE C – DE CAESTECKER M (3)

Absents sans pouvoir : (0)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

### ASSOCIATION LES FRAPADINGUES ORGANISATION D'UNE JOURNÉE KART

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de l'association Les Frapadingues d'organiser une journée festive autour de la pratique du kart, le samedi 12 septembre 2026.

deux projets de parcours sont à l'étude : allée des chênes-rue des école ou autour de l'église.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;**

- **Donne un avis favorable à l'association les Frapadingues pour l'organisation de cette journée kart en centre bourg le 12 septembre prochain.**

Fait à Usson en Forez, le samedi 30 mai 2026.

<p>Hervé BÉAL, Maire</p> 	<p>Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance</p> 
--	--



